

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 09 juin 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. KOP Patrice ; M. Laurent BERGER ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme DELAPORTE Marjorie

**Présent par procuration** : M. RISCH Jérôme donne procuration Mme DELAPORTE Marjorie  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. LINSTER Nicolas  
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

### 7 – Subventions 2022 aux associations

Monsieur le Maire donne la parole à M. BODEREAU Pierre-Edouard, membre de la commission Communication, Animation et Relation avec les associations afin de présenter les propositions de la commission pour l'année 2022.

Le conseil municipal, M. BODEREAU Pierre-Edouard entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 630.00 € à l'association « Les Guincheurs des 3 Villages » pour le feu d'artifice prévu à l'occasion du bal guinguette du 9 juillet 2022 et décide de reporter à un prochain conseil municipal les autres demandes pour compléments d'informations. Les membres du conseil chargent Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 juin 2022  
Le Maire, Guy HOCHARD

